

COMITÉ SYNDICAL du 19 mai 2026 DÉLIBÉRATION D2026_15 ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Nombre de membres

En exercice 27
Présents 25
Pouvoirs 1

Date de la convocation : 12 mai 2026**Secrétaire de séance : M.BENITO**

Le Comité Syndical,

Monsieur Jean-François LAHAYE demande aux membres de procéder à l'élection des 6 membres du bureau conformément à l'article 5 des statuts du SMICTOM de Sologne.

Élection des membres du bureau :

Se portent candidats : Madame Katia BAILLY, Monsieur Alain CHAUVET, Monsieur Sébastien DECHEREUX, Monsieur Thierry DAGUENET, Monsieur Didier LHERMITE et Monsieur Jean-Yves WEYDERT

A l'issue des votes, les résultats sont les suivants :

Madame Katia BAILLY :

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Nombre de vote blanc : 1
- Nombre de bulletins nul : 0

Monsieur Alain CHAUVET

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Nombre de vote blanc : 1
- Nombre de bulletins nul : 0

Monsieur Sébastien DECHEREUX

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Nombre de vote blanc : 1
- Nombre de bulletins nul : 0

Monsieur Thierry DAGUENET

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Nombre de vote blanc : 1
- Nombre de bulletins nul : 0

Monsieur Didier LHERMITE

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Nombre de vote blanc : 1
- Nombre de bulletins nul : 0

Monsieur Jean-Yves WEYDERT

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Nombre de vote blanc : 1
- Nombre de bulletins nul : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>.

Le secrétaire de séance

Monsieur Angel BENITO



Le Président

Monsieur Jean-François LAHAYE

